

ÉPOUX ou PÈRE

Prénoms Pascal Jean Gaston

Nom ⁽¹⁾ NOIR

(1^{ère} partie

2^{ème} partie

) ⁽¹⁾

Né le 26 juillet 1957

à heures

à Strasbourg (Bas-Rhin)

de ⁽²⁾ Charles Jean Auguste NOIR

et de ⁽²⁾ Madeleine Alice Ernestine MALFROID

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le ⁽³⁾

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Scellé ⁽⁵⁾

ÉPOUSE ou MÈRE

Prénoms Pascale Bernadette Rosine Georgette

Nom ⁽¹⁾ VALNET

(1^{ère} partie

2^{ème} partie

) ⁽¹⁾

Née le 7 septembre 1961

à heures

à Besançon (Doubs)

de ⁽²⁾ André Louis VALNET

et de ⁽²⁾ Solange Marie Andrée CLÉMENT

Extrait délivré conforme à l'acte de naissance n°

le ⁽³⁾

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Scellé ⁽⁵⁾

Mariage célébré à

Besançon (Doubs)

le 14 août 1981

Les futurs époux ont déclaré ⁽⁵⁾

à 16 heures 00

Qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage.

Extrait délivré conforme à l'acte de mariage n°

410

le 21 mars 2013

Mentions marginales ⁽⁴⁾

Mariage dissous.

Jugement de divorce du juge aux affaires familiales
du Tribunal Grande Instance de Besançon (Doubs)
rendu le 16 août 2012.

Le 21 mars 2013 l'employée déléguée.



(1) Lorsque l'extract est établi à partir de l'acte de naissance, compléter le cas échéant l'indication du nom par « suivant déclaration conjointe en date du... »

(2) Ne pas compléter et signer lorsque les renseignements de l'état civil sont apposés à l'occasion du mariage et constituent l'extract de l'acte de mariage.

(3) Ne pas compléter et signer postérieurement à l'établissement du présent

(4) Compléter ainsi le formulaire : « qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage » ou « qu'un contrat de mariage a été reçu le... par Me... notaire à »

ÉPOUX ou PÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédé le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

ÉPOUSE ou MÈRE

Extrait de l'acte de décès n°

Décédée le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽¹⁾

L'officier de l'état civil
Sceau

PREMIER ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

Le 28 août 1983

à

est né(e) ⁽²⁾

NOIR.

(1^{ère} partie

2^{ème} partie

) ⁽³⁾

du sexe

féminin

à Besançon Doubs

(2)

recommu(e) ⁽³⁾

par

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

20 MARS 2013

L'officier de l'état civil



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales ⁽⁴⁾

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ;
compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « surnom, déclaration
complète en état civil... »
(2) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de
naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « surnom, déclaration
complète en état civil... »
(3) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de
naissance ; compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « surnom, déclaration
complète en état civil... »
(4) Inscriptions sur l'acte postérieurement à l'établissement du présent extrait.

QUATRIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

1884

Le 15 juin 1994

à 15 heures 35

est né(e) Vincent Michel Pierre

NOIR

(1^{ère} partie

2^{ème} partie

) (1)

du sexe masculin

à Besançon Doubs

(2)

reconnu(e) (3)

par

Délivré conforme aux registres, le 20 MARS 2013

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil

Sceau



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil

Sceau

CINQUIÈME ENFANT

Extrait de l'acte de naissance n°

1885

Le 15 juin 1994

à 15 heures 50

est né(e) Thibault Benoît Bastien

NOIR

(1^{ère} partie

2^{ème} partie

) (1)

du sexe masculin

à Besançon Doubs

(2)

reconnu(e) (3)

par

Délivré conforme aux registres, le 20 MARS 2013

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil



Extrait de l'acte de décès n°

Décédé(e) le

à

Délivré conforme aux registres, le

Mentions marginales (4)

L'officier de l'état civil

Sceau

(1) Prénoms et nom de famille tels qu'ils résultent de l'acte de naissance ;
compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « nom de naissance »
(2) Prénoms, s'il y a lieu, les dates et lieux de la ou des remises en état de naissance ;
selon le cas, « par le père », « par la mère », « par le père et la mère »
(3) Dans l'hypothèse où le père relatif à la mère n'a pu être recherché (acte de naissance ou de mariage non obtenu par une ascendance française), la filiation

maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance ;
compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « nom de naissance »
(4) Prénoms, s'il y a lieu, les dates et lieux de la ou des remises en état de naissance ;
selon le cas, « par le père », « par la mère », « par le père et la mère »
(5) Dans l'hypothèse où le père relatif à la mère n'a pu être recherché (acte de naissance ou de mariage non obtenu par une ascendance française), la filiation

maternelle établie par la désignation de la mère dans l'acte de naissance ;
compléter, le cas échéant, l'indication du nom par : « nom de naissance »
(6) Prénoms, s'il y a lieu, les dates et lieux de la ou des remises en état de naissance ;
selon le cas, « par le père », « par la mère », « par le père et la mère »
(7) Dans l'hypothèse où le père relatif à la mère n'a pu être recherché (acte de naissance ou de mariage non obtenu par une ascendance française), la filiation